

Zeitschrift: Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera
d'etnologia

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 24 (2019)

Artikel: Les enjeux de l'homéopathie vétérinaire : observer les reconfigurations
du rôle du vétérinaire homéopathe auprès des éleveurs

Autor: Piquerez, Lorène

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ENJEUX DE L'HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE

Observer les reconfigurations du rôle du vétérinaire homéopathe auprès des éleveurs

Texte: *Lorène Piquerez*

Mots-clés: *homéopathie vétérinaire, vétérinaires, éleveurs, relations thérapeutiques, coopération, observation participante*

Keywords: *veterinary homeopathy, veterinarians, farmers, therapeutic relations, cooperation, participant observation*

Depuis son apparition dans l'ère de la médecine, l'homéopathie humaine ou vétérinaire a constamment été controversée, malgré sa «résurgence» à partir des années 1960 liée à la professionnalisation de ce secteur longtemps resté en marge (Saks 1999). En effet, à cette période, les remèdes homéopathiques ont semblé apporter des réponses thérapeutiques, là où la médecine dite conventionnelle ou allopathique montrait quelques limites. Ce «succès» est allé de pair avec sa reconnaissance institutionnelle partielle, en particulier par les patients et les associations professionnelles.

Actuellement, l'homéopathie se retrouve au cœur des débats professionnels et publics autour de son manque de scientificité et son efficacité douteuse (Rijnberk et Ramey 2007). Quant à l'usage des antibiotiques, les critiques se sont accrues face au phénomène global de l'antibiorésistance. Il est donc intéressant d'examiner la position délicate des médecines complémentaires et alternatives dans le contexte européen et plus particulièrement celle de l'homéopathie vétérinaire. C'est dans cette perspective que ma recherche doctorale, qui porte sur les vétérinaires praticiens homéopathes en Suisse et en France, s'inscrit. L'enquête en cours vise notamment à analyser les multiples dynamiques sociales et économiques propres à ce segment professionnel ayant jusqu'ici fait l'objet de peu de travaux en sciences sociales.

Dans cette contribution, nous souhaitons mettre en évidence une dimension qui s'avère une caractéristique centrale de l'homéopathie vétérinaire, celle des relations entre le vétérinaire

homéopathe et l'éleveur. Nous allons expliquer pourquoi elle diffère d'une relation thérapeutique classique et indiquer comment cette reconfiguration des rôles est limitée en pratique. En effet, la méthode homéopathique consiste à s'appuyer sur une observation fine et précise de la part des éleveurs, que nous nommons «alternatifs», qui utilisent en grande partie l'homéopathie. Cette recherche s'appuie notamment sur 30 entretiens semi-directifs, réalisés entre 2016 et 2018, auprès de 17 vétérinaires homéopathes en Suisse romande et 13 vétérinaires homéopathes en France.¹ Pendant ces entretiens, les vétérinaires explicitent leur recours quasiment systématique aux facultés d'observation des éleveurs. Par ailleurs, des observations participantes ont été menées entre octobre 2017 et janvier 2018, lors de cours théoriques (d'initiation et de perfectionnement) et de cours pratiques dispensés par des vétérinaires homéopathes auprès d'éleveurs en Suisse et en France. Ainsi, mener des observations participantes se révèle important afin d'éclairer, d'une part, les enjeux qui se jouent autour de ces relations et, d'autre part, de montrer que les vétérinaires continuent de se placer comme des acteurs indispensables malgré l'apport essentiel des éleveurs.

Éléments de contextualisation

Rappelons, tout d'abord, qu'avant de devenir des homéopathes, ces vétérinaires sont des vétérinaires conventionnels possédant le même diplôme. En Suisse, il s'agit du diplôme «Master

¹ Dans cet article, j'emploie le genre masculin au sens générique afin de désigner autant les vétérinaires hommes que les vétérinaires femmes de mon corpus.

of Veterinary Medicine» délivré, par la faculté VetSuisse de Berne ou de Zurich, au terme de cinq années d'études. Suite à l'obtention de leur diplôme, les vétérinaires doivent devenir membre de l'organisation faîtière, la Société des Vétérinaires Suisses (SVS), qui représente les intérêts de cette profession et qui compte environ 2'500 membres. Quant aux vétérinaires homéopathes, pour la reconnaissance de leur statut par la SVS, ils doivent suivre la formation proposée par l'École suisse romande d'homéopathie uniciste (ESRHU) qui consiste en un cycle payant de deux ou trois ans. De plus, il existe l'association vétérinaire suisse des médecines complémentaires et alternatives (Camvet) qui est également une section de la SVS. De fait, nous pouvons compter 31 vétérinaires homéopathes sur le territoire suisse. Bien entendu, ce nombre est loin d'être exhaustif puisque certains pratiquent l'homéopathie sans pour autant faire partie de ces associations.

La France, quant à elle, recense quatre écoles nationales vétérinaires (Alfort, Toulouse, Nantes et Lyon) qui offrent une formation de cinq ans. En 2018, 18'000 vétérinaires étaient comptabilisés selon l'Atlas démographique de la profession vétérinaire. Dans le cas de nos enquêtés homéopathes, la majorité s'est formée en plus au Centre liégeois d'Homéopathie (Belgique) et, moins fréquemment, à l'École d'homéopathie Auvergne Rhône-Alpes (EHARA) qui proposent des cycles de formation payants sur trois années et qui se soldent par un certificat. Toutefois, certains vétérinaires ne possèdent ni diplômes, ni certificats mais se sont formés via des groupes de travail, des congrès ou des colloques. Par conséquent, il est difficile de connaître exactement le nombre de vétérinaires homéopathes présents sur le territoire français car l'Ordre national des vétérinaires ne reconnaît pas leur statut d'homéopathe.

Quant aux formations dispensées par les vétérinaires homéopathes aux éleveurs «alternatifs», elles sont généralement payées par des organismes ou associations en lien avec la formation de la profession agricole. Ils proposent des cycles de formation qui ont lieu deux fois par an mais les éleveurs ne reçoivent pas de diplômes. Parmi ces éleveurs, nous pouvons distinguer les débutants qui ont recours plus modérément à l'homéopathie, puisqu'ils sont en cours d'apprentissage, et les éleveurs «perfectionnés» qui pratiquent cette médecine depuis plusieurs années et qui emploient principalement cette thérapie. Il faut toutefois préciser que cette pratique ne concerne qu'une minorité des éleveurs à l'échelle nationale selon les enquêtés. Cela sous-entend que l'homéopathie vétérinaire demeure moins reconnue que l'homéopathie humaine qui

compte davantage de médecins homéopathes et de patients². Quant aux traitements homéopathiques, ils diffèrent de ceux en médecine humaine puisque les animaux ne peuvent s'exprimer. Ainsi, les traitements homéopathiques reposent essentiellement sur une approche observationnelle des éleveurs et des vétérinaires afin d'effectuer une hiérarchisation et une valorisation des symptômes retenus dans le but d'identifier le remède adéquat pour chaque animal.

Vers un processus de «coopération» entre le vétérinaire homéopathe et l'éleveur

Ce processus de «coopération» (Abbott 1988, Cefai 2016) ou encore de «collaboration» demeure une caractéristique constante au sein des discours des vétérinaires homéopathes, comme c'est le cas chez ce praticien à la retraite:

Le vétérinaire n'est plus vu comme quelqu'un qui vient de l'extérieur, qui amène sa science, il est comme collaborateur. Cette notion de collaboration. La collaboration remplace la compétition, voilà. [...] Mais les rapports sont différents, on ne cherche pas à se passer du vétérinaire. (VetF12, vétérinaire à la retraite, pratique mixte, 81 ans)

J'ai donc décidé d'approfondir les modalités de cette collaboration en menant des observations participantes pour appréhender ce que signifie cette «collaboration» et pourquoi elle semble si importante. L'accès au terrain s'est fait sans grande difficulté car pour les vétérinaires que j'avais déjà rencontrés en entretien, cela semblait aller de soi que j'assiste aux cours afin de saisir au mieux leurs discours. De même, les éleveurs ont accepté ma présence et ont d'ailleurs témoigné d'une grande curiosité pour ma recherche. J'ai donc pu prendre des notes au même titre qu'eux. De fait, les vétérinaires tenaient à ce que je participe à chaque étape de la formation, telle que la recherche des symptômes sur un animal, l'identification des symptômes cliniques dans le répertoire médical, puis le choix du «bon» remède ou encore l'apprentissage des remèdes homéopathiques. De par mon origine sociale, fille d'éleveurs, et de par mes connaissances déjà avancées sur l'homéopathie vétérinaire, l'appréhension de ces formations s'est trouvée facilitée. Celles-ci ont contribué à me permettre, d'une part, de mieux saisir le rôle du vétérinaire auprès des éleveurs au moment de leur apprentissage de cette thérapie et, d'autre part, d'appréhender autrement cette «collaboration» entre le vétérinaire homéopathe et l'éleveur.

² Selon l'Institut national homéopathique français, 5'000 médecins homéopathes sont diplômés tous les ans. Et selon une enquête menée par IPSOS en novembre 2018, 3 français sur 4 ont déjà pris de l'homéopathie.

Selon les propos des enquêtés, nous pouvons remarquer que leur pratique homéopathique semble se construire en opposition à celle des vétérinaires classiques. Ainsi, ils font fréquemment référence à leurs expériences passées de vétérinaire conventionnel. De même, les relations thérapeutiques créées au moment d'une consultation homéopathique se distinguent, d'après eux, des relations thérapeutiques plus classiques. Ils déclarent notamment que lors d'une consultation conventionnelle, le vétérinaire se sent légitime de mettre en avant son «pouvoir professionnel» (Freidson 1986) via son savoir médical et ne donne que très peu d'espace et de légitimité aux connaissances des éleveurs. En effet, un certain monopole du savoir par le vétérinaire s'est constitué excluant l'éleveur du diagnostic médical, comme l'indique un vétérinaire qui remet en cause cette socialisation professionnelle: «Si on prend le schéma classique des rapports de force qu'on nous a tous enseignés, il faut dominer l'éleveur dans la consultation, il faut montrer qu'on en sait plus, etc.» (VetF12, vétérinaire à la retraite, pratique mixte, 81 ans). *A contrario*, lors des relations thérapeutiques homéopathiques, nous assistons à ce que Abbott nomme les «écologies liées» (en anglais: «*linked ecologies*») (Abbott 2003, 2005) dans l'analyse écologique des professions à savoir que les vétérinaires comme les éleveurs peuvent être perçus comme deux «écologies professionnelles» liées par des interactions, des coopérations et parfois par des compétitions. Dans notre cas, nous observons plutôt un partage du travail qui se traduit par un échange d'informations allant de l'éleveur au vétérinaire en lui donnant les indications clés afin de débiter la consultation homéopathique. De fait, le praticien semble être «dépendant» de l'éleveur durant les premières phases du diagnostic.

Nous pouvons alors assister à une certaine relation d'interdépendance entre ces deux professions. Le vétérinaire et l'éleveur cherchent ensemble le remède adéquat à la maladie en recourant autant aux connaissances médicales qu'au savoir sur l'animal, mais sans créer de «luttres juridictionnelles» (Abbott 1988). Au contraire, il s'effectue un dépassement des frontières de territoires professionnelles via une réciprocité des savoirs et un transfert de compétences entre ces deux acteurs. Toutefois, cette interdépendance se crée seulement lorsque les éleveurs mobilisent des savoirs homéopathiques qui n'étaient jusqu'à présent détenus que par les vétérinaires, reconnus comme les experts dans ce domaine (Hellec et Manoli 2018). Ces «niches écologiques» (Cefai 2016) établissant des écologies ponctuelles

peuvent alors se former et se défaire selon les contextes et temporalités dans lesquelles les acteurs de chaque écologie peuvent devenir à l'inverse des concurrents (Morel 2016).

De plus, le vétérinaire met à disposition ses savoirs médicaux et homéopathiques. Il partage alors son savoir, son «expertise» dans le but de rendre les éleveurs les plus autonomes possibles. Ainsi, les vétérinaires sortent de leur rôle d'«expert» pour devenir eux aussi un partenaire de l'éleveur.

L'éleveur, un acteur clé dans le diagnostic homéopathique

La singularité de la thérapie homéopathique découle de l'inclusion de l'éleveur dans la recherche du remède via son observation et ses connaissances de l'animal, ce qui s'oppose de fait à une thérapie plus classique où, généralement, l'éleveur se retrouve exclu du diagnostic selon les discours des vétérinaires rencontrés. Les différentes observations menées dans cette recherche permettent justement de saisir comment l'éleveur aux connaissances médicales limitées peut se transformer en un acteur central de cette thérapie.

Revenons tout d'abord sur le déroulement de ces formations comme lieux d'initiation à cette médecine alternative. Lors des cours théoriques d'initiation, nous pouvons repérer un schéma de formation identique à celui sur lequel s'appuient les vétérinaires homéopathes. Pour cela, ils choisissent généralement comme point d'entrée la présentation de remèdes homéopathiques instantanés qui peuvent être utilisés en cas de maladies aiguës³. Cela permet aux éleveurs de se projeter et d'utiliser d'emblée cette thérapie, réputée comme difficile dans le monde de l'élevage. Ensuite, les vétérinaires expliquent comment utiliser les outils propres au diagnostic homéopathique, à savoir, d'une part, le répertoire médical qui classe tous les symptômes cliniques avec les remèdes homéopathiques correspondants et, d'autre part, la matière médicale, un ouvrage qui décrit chaque remède homéopathique et qui aide à choisir le «bon» remède. Enfin, le vétérinaire expose ses expériences professionnelles comme des énigmes en donnant des indices tels que la «personnalité»⁴ de l'animal et les symptômes cliniques originaux repérés. L'objectif consiste à inciter les éleveurs à se lancer dans la quête du remède qui a soigné l'animal mais aussi

³ Les cas aigus signifient l'apparition de symptômes sur une courte période (par exemple, les mammites qui sont des infections de la mamelle chez les vaches et qui interviennent souvent après un vêlage), alors que les cas chroniques sont des symptômes qui reviennent régulièrement.

⁴ J'entends par «personnalité», le fait que, selon mes enquêtés, chaque animal possède son propre caractère, ressent des émotions au même titre qu'un être humain. Les homéopathes parlent du principe d'individualisation qui permet de différencier les animaux entre eux et de trouver à chacun son remède.

à dépasser leur appréhension face aux embûches semées par cette thérapie. Cet apprentissage se révèle studieux et difficile pour la majorité des éleveurs qui malgré tout persévèrent dans cette voie. Concernant les cours de perfectionnement, le vétérinaire poursuit l'apprentissage de l'homéopathie en exerçant les éleveurs soit à partir de cas qu'il a lui-même vécus, soit à partir de cas non résolus amenés par les éleveurs. Enfin, les cours pratiques s'attardent davantage sur la manière dont les éleveurs doivent observer leur animal, puisque la force de cette thérapie selon les vétérinaires provient de la mise à disposition d'un colossal panel de remèdes individualisés.

Nous pouvons nous rendre compte, lors de ces formations, que les vétérinaires encouragent les éleveurs à développer leur sens aigu de l'observation via une description rigoureuse de la «personnalité» de l'animal et des symptômes rencontrés. Ces indications non purement médicales constituent pourtant le cœur d'une consultation homéopathique, ce qui justifie le rôle central de ces acteurs comme le rappelle cette vétérinaire aux éleveurs, «vous avez toujours la réponse, moi je suis juste là pour faire la traduction». Elle entend par-là qu'elle transforme les discours profanes et pragmatiques des éleveurs en discours médicaux non-conventionnels, là où justement la maîtrise de ces professionnels se révèle assez faible, alors que le diagnostic relève plutôt d'une compétence du vétérinaire. Cependant, ces formations contribuent à ce que l'éleveur devienne de plus en plus autonome et, ainsi, à transformer son propre discours en jargon médical faisant de lui un véritable acteur et partenaire dans le processus de guérison de son animal, comme en témoigne cette autre vétérinaire :

Il y en a qui sont incroyables, parce qu'ils font de l'homéo depuis bien plus longtemps que moi sur leurs bêtes. Donc ils ont vraiment un feeling, une intuition, et une utilisation de l'homéopathie qui est vraiment enrichissante pour moi.
(VetR5, vétérinaire, pratique rurale, 36 ans)

Ces informations et savoirs clés détenus par les éleveurs participent grandement au rapprochement entre le vétérinaire homéopathe et l'éleveur.

Le vétérinaire homéopathe, le maintien de son statut de professionnel

Malgré ce processus de «coopération» qui demeure ponctuel, les nouvelles pratiques au sein de ces «niches écologiques» ne débouchent pas sur un transfert intégral des compétences entre ces deux types de professionnels. En effet, malgré les savoirs médicaux acquis lors des formations, l'éleveur ne devient pas pour autant vétérinaire et inversement.

Cela pose aussi la question de l'autonomie des éleveurs qui reste tout de même relative. En effet, le vétérinaire homéopathe demeure toujours l'interlocuteur privilégié pour l'éleveur qui ne peut se passer entièrement de ce praticien comme le mentionne ce chercheur dans un Institut de recherche de l'agriculture biologique et vétérinaire homéopathe :

Ils disent «je n'ai plus besoin de vétérinaire» et ça c'est un peu dangereux, parce qu'il y a aussi des cas où il faut un vétérinaire. [...] Si après, par exemple dans un cas aigu, après 12 heures il n'y a pas de changements ou ça devient pire, il faut téléphoner au vétérinaire. (VetR17, vétérinaire et chercheur, pratique rurale, 56 ans)

Par conséquent, le vétérinaire se maintient comme le professionnel central dans la résolution de cas chroniques ou aigus qui deviennent difficiles à soigner, ce qui rappelle la hiérarchie des savoirs et compétences entre le vétérinaire et l'éleveur. D'ailleurs, lors des formations, plusieurs limites (durée des symptômes, aggravation rapide de l'état général, etc.) sont mentionnées aux éleveurs, au-delà desquelles il leur est vivement conseillé de faire appel au vétérinaire. Ces limites contribuent à préserver les frontières de compétences et, de fait, à rendre le vétérinaire indispensable tout comme l'est cette collaboration.

Finalement, cet article contribue à mettre en avant la création des liens plus étroits entre le vétérinaire et l'éleveur via la thérapie homéopathique sans toutefois remettre en question le cœur du métier de vétérinaire qui reste classique, à savoir soigner l'animal. Ainsi, malgré des processus de coopération et de transferts de compétences, la hiérarchie établie entre la position dominante du vétérinaire homéopathe et la position dominée de l'éleveur se maintient puisque le pouvoir d'expertise demeure inégalement distribué. Mais si cette collaboration participe grandement à un succès thérapeutique fréquent, les vétérinaires homéopathes n'en émettent pas moins des réserves quant au futur de cette médecine au vu des nombreuses controverses qui l'animent.

RÉFÉRENCES

- Abbott Andrew.** 2005. «Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions». *Sociological Theory* 23(3): 245-274.
2003. «Écologies liées. À propos du système des professions», in: Menger Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolution*, p. 29-50. Paris: MSH.
1988. *The system of Professions*. Chicago: University of Chicago Press.
- Cefaï Daniel.** 2016. «Andrew Abbott, un certain héritage de Chicago», in: Demazière Didier, Jouvenet Morgan (dir.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, p. 69-93. Paris: EHESS.
- Freidson Eliot.** 1986. *Professional Powers: A Study of the Institutionalization of Formal Knowledge*. Chicago: University of Chicago Press.
- Hellec Florence, Manoli Claire.** 2018. «Soigner autrement ses animaux. La construction par les éleveurs de nouvelles approches thérapeutiques». *Economie Rurale* 363: 7-22.
- Morel Stanislas.** 2016. «Au(x) cœur(s) des professions. Penser le rapport des professions à l'hétéronomie avec Abbott et Bourdieu», in: Demazière Didier, Jouvenet Morgan (dir.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, p. 315-334. Paris: EHESS.
- Rijnberk Adam, Ramey David.** 2007. «The End of Veterinary Homeopathy». *Australian Veterinary Journal* 85: 513-516.
- Saks Mike.** 1999. «The Wheel Turns? Professionalisation and Alternative Medicine in Britain». *Journal of Interprofessional Care* 13(2): 129-138

AUTEURE

Lorène Piquerez est doctorante en sociologie et assistante diplômée à l'Université de Fribourg. Sa thèse, débutée en 2016 sous la direction de la professeure ordinaire Muriel Surdez, porte sur les vétérinaires homéopathes en Suisse et en France et plus particulièrement sur leurs parcours et pratique professionnels ainsi que sur leurs relations avec les éleveurs. De fait, ce travail de doctorat s'inscrit pleinement dans le domaine de la sociologie des professions.

lorene.piquerez@unifr.ch

*Département des sciences sociales
Unité de Sociologie
Université de Fribourg
Boulevard de Pérolles 90
CH-1700 Fribourg*